



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116363>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **25-116363**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville d'Anglet

**Correspondant :** Service Commande Publique

**Adresse :** Rue Amédée Dufourg, 64603 Anglet cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 559587299

**Courriel :** [commandepublique@anglet.fr](mailto:commandepublique@anglet.fr)

**Adresse internet :** <https://www.anglet.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.demat-ampa.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** STRATEGIE ET MODALITES DE DESIMPERMEABILISATION ET DE RENATURATION DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE D'ANGLET

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation vise à assister les services de la mairie d'Anglet à mettre en place une stratégie relative à la désimpermeabilisation des espaces publics qui devra être traduite à l'issue de la consultation en un Schéma Directeur opérationnel. Elle est découpée en 3 phases : - Phase 1 : Diagnostic initial / Etat des lieux - Phase 2 : Analyse des enjeux et potentialité de désimpermeabilisation - Phase 3 : Programme d'actions et recommandations opérationnelles.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

13 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 15/01/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure : procédure adaptée**

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres : 14/11/2025 à 12:00**

**Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

## Section 11 - Autres renseignements

**Renseignements complémentaires :** Le prestataire devra constituer une équipe pluridisciplinaire, capable de couvrir l'ensemble des thématiques abordées dans l'étude et d'assurer une approche transversale. Les expertises suivantes sont particulièrement attendues : – Hydrologie urbaine et gestion des eaux pluviales : analyse des capacités d'infiltration, gestion des ruissellements, prise en compte des contraintes hydrauliques et du niveau de la nappe phréatique, ingénierie des matériaux et techniques de sols perméables, maîtrise des solutions fondées sur la Nature ; – Écologie et paysage : intégration des principes de désimperméabilisation, de biodiversité et de renaturation dans les projets d'espaces publics et de renouvellement urbain, évaluation des continuités écologiques, amélioration du cadre paysager ; – Expertise en îlots de chaleur urbains (ICU) : analyse des phénomènes liés au changement climatique, notamment la gestion des ICU et l'adaptation des espaces publics aux épisodes extrêmes (canicules, fortes précipitations, etc.) ; – Systèmes d'information géographique (SIG) : analyse de données disponibles à l'échelle de la commune, production cartographique permettant de représenter les typologies d'espaces publics et les enjeux identifiés par secteurs. Le mandataire de l'équipe devra disposer de compétences solides en hydrologie et gestion des eaux pluviales. Délai d'exécution : 11 mois

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025**